Fédération Féline Française

Association fondée en 1933 - Membre affilié de la Fédération Internationale Féline SIRET : 408 744 357 00018 - Code APE 913 E

[http://www.fff-asso.fr](http://www.fff-asso.fr/)

DEMANDE DE TITRE

PROPRIETAIRE Nom + prénom Adresse

#### Code postal + ville Téléphone

Email

Membre du club FFF

*cocher la case correspondante*

### CCAFC ☐ CCAR ☐ CCCAPC ☐ CCGO

* CCLDS ☐ CCOc ☐ CCPPF ☐ CCSA

POUR LE CHAT Nom

#### Identification Numéro de pedigree Titre demandé

Supplément ☐ Cocarde pour titre FIFe

JUSTIFICATIFS

1.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| EXPOSITIONS ou NOM DES DESCENDANTS | DATES | PRENOM+NOM DES JUGES ou TITRE DES DESCENDANTS |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

Les informations de ce formulaire font l’objet d’un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification concernant vos informations personnelles. Vous pouvez l’exercer en vous adressant au secrétariat général de la FFF.

Je soussigné(e), adhérant du ou des clubs coché(s) ci-dessus, déclare sur l’honneur l’exactitude des informations ci-dessus, et avoir pris connaissance du mode d’emploi (voir au verso). A défaut, je suis informé(e) que ma déclaration pourra faire l’objet de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu’à l’exclusion provisoire ou définitive du ou des clubs généralistes de la FFF.

Merci de bien vouloir imprimer le présent formulaire, joindre une copie des justificatifs, ainsi que votre règlement par chèque à l’ordre de la FFF (les tarifs sont indiqués au verso). Envoyer le tout par courrier suffisamment affranchi directement au secrétariat général de la FFF :

Fédération Féline Française, 25 rue Saint Mathurin - 77540 VOINSLES – secretariat-fff@orange.fr

### Fait à : Date : Signature :

DEMANDE DE TITRE

Résultats d’exposition ou descendance d’élevage

Mode d’emploi

### LES RAISONS

La demande de titre permet de valider les résultats obtenus en exposition de votre chat, ou de reconnaitre la valeur de votre reproducteur (mâle ou femelle) en comptabilisant les titres obtenus par sa descendance. Le titre valorise le chat qui est à l’origine de la demande, et permet en autre de concourir dans une classe supérieure pour les expositions. La Fédération Féline Française émet alors un diplôme, qui attestera de la validité du titre. Ce dernier pourra figurer sur les pedigrees si vous en faites la demande auprès du LOOF au moment de la Déclaration de Saillie et Naissance. Il est obligatoire de demander le titre obtenu en exposition, car votre chat ne pourra pas concourir en exposition dans la classe supérieure s’il n’a pas obtenu toutes les qualifications nécessaires. Vous ne pourrez pas non plus concourir à l’étranger pour obtenir un certificat étranger si vos

titres ne sont pas à jour. La demande de titre doit se faire dans le mois qui suit l’obtention du dernier certificat.

### CONDITIONS REQUISES

Afin que la demande de pedigree puisse être prise en compte, vous devrez respecter les conditions suivantes :

* + vous devez être membre à jour de cotisation dans l’un des clubs généralistes de la Fédération Féline Française,
	+ votre chat doit être FIFe : tous les titres d’exposition FIFe sont uniquement disponibles pour les chats enregistrés auprès de la FIFe (Article

4.1 du règlement des expositions FIFe). Si votre chat n’est pas FIFe (par exemple LOOF, CFA, TICA, etc…), la première démarche consistera à faire enregistrer le pedigree de ce dernier auprès de la FFF.

* + votre chat devra avoir remplit les critères d’obtention suivants :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Titres FIFe en exposition** | **Abréviation** | **Certificats** | **Nombre requis** | **Nombre de juges différents** | **Nombre de pays différents** |
| Champion / Premior | CH / PR | CAC / CAP | 3 | 3 | 1 |
| Champion / Premior International | IC / IP | CACIB / CAPIB | 3 | 3 | 2 |
| Grand Champion / Premior International | GIC / GIP | CAGCIB / CAGPIB | 6 (ou 8) | 3 (ou 4) | 3 (ou 2) |
| Champion / Premior Suprême | SC / SP | CACS / CAPS | 9 (ou 11) | 3 (ou 6) | 3 (ou 2) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titres FIFe spéciaux** | **Abréviation** | **Conditions** |
| Junior Winner | JW | 5x Best in Show (BIS) obtenus dans les classes chatons (4/8) ou jeunes (8/12) |
| Kitten Champion | CHK | 3x CACC obtenus dans les classes chatons (4/8) |
| Junior Champion | CHJ | 3x CACJ obtenus dans les classes jeunes (8/12) |
| Mérite Distingué en Variété | DVM | 10x Meilleur de Variété (BIV) obtenus sur une période de deux ans |
| Mérite Distingué en Exposition | DSM | 10x Best in Show (BIS) obtenus pour un chat adulte sur une période de deux ans |
| Mérite Distingué | DM | Pour une femelle : 5x descendants avec un titre IC/IP Pour un mâle : 10x descendants avec un titre IC/IP |
| Champion National | NW | Titre décerné selon les modalités définies par la FFF lors d’une de ses expositions |
| Champion du Monde | WW+année | Titre décerné à tout chat lauréat du Best in Show lors de la Mondiale FIFe |
| Senior Distingué Winner | DSW | 5x Best in Show (BIS) obtenus pour les chats de plus de 7 ans (aprés le 01.01.2022) |

Si l’une des conditions n’est pas respectée, le secrétariat général de la FFF suspendra la demande de titre jusqu'à larégularisation de la situation.

### DOCUMENTS A JOINDRE

Merci de joindre une copie recto verso lisible des justificatifs (résultats d’exposition ou titres des descendants). Si vous envisagez d’envoyer ces documents par mail, merci de les numériser dans une résolution minimum de 300 DPI. Assurez-vous que la qualité ne soit pas réduite lors de l’envoi du document par mail, pour cela privilégier le format PDF au format JPG.

### FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion pour l’enregistrement de pedigree au livre d’origine de la FFF sont de :

* + 10 € pour la demande de titre seule du chat,
	+ 15 € en sus pour la cocarde du titre FIFe demandée.

Le règlement peut s’effectuer par chèque à l’ordre de la FFF, ou par virement bancaire. Ne pas hésiter à demander le RIB au secrétariat général de la FFF. La demande d’enregistrement du pedigree ne sera pas traitée sans le règlement.

Vous recevrez une facture avec l’envoi du pedigree. Compter une semaine environ pour le traitement de votre dossier.

### RENSEIGNEMENTS

Voici les coordonnées du secrétariat général de la Fédération Féline Française si vous avez besoin de renseignements :

Contact : Adresse :

Fédération Féline Française

25, rue Saint Mathurin 77540 VOINSLES

#### Email : secretariat-fff @orange.fr